



Ma maison est enclavée à une vieille bâtisse qui tombe en ruine

Par **pascal**, le **17/06/2012** à **17:53**

Bonjour,

le pignon de ma maison rénovée est enclavé avec la toiture voisine d'une vieille grange qui tombe en ruine. Le propriétaire de cette vieille bâtisse, qui me reçoit avec dédain (bref), m'affirme que le pignon de ma maison appartient en fait à sa vieille bâtisse... Je lui ai demandé s'il avait déjà vu une maison à trois faces!!!!

Malgré tout il m'affirma qu'il ferait les travaux nécessaires à la rénovation de cette vieille grange.

Cela fait trois ans que j'attends un début de travaux. La vieille bâtisse se délabre de jour en jour. Quelles démarches dois-je procéder, avant que cette bâtisse ne s'écroule et détruise aussi ma maison?

J'attends avec impatience de l'aide!! MERCI